



Membre de l'Union syndicale SOLIDAIRES



Élection des représentant-es du personnel à la Commission Consultative Paritaire de l'Inrap du 04 décembre 2014 Filière scientifique et technique

La Commission Consultative Paritaire (CCP) des personnels contractuels va être renouvelée le 4 décembre prochain.

Avant cette date, chacun-e d'entre vous est appelé-e à élire celles et ceux qui vous représenteront à cette instance, pour une période de quatre ans.

La CCP, c'est quoi, au fait ?

C'est une commission qui statue sur les **questions d'ordre individuel**. Chaque décision rendue est soumise au vote des membres de la commission (cinq membres de l'administration et cinq représentant-es du personnel élu-es). La commission est saisie sur :

Les évolutions de carrière

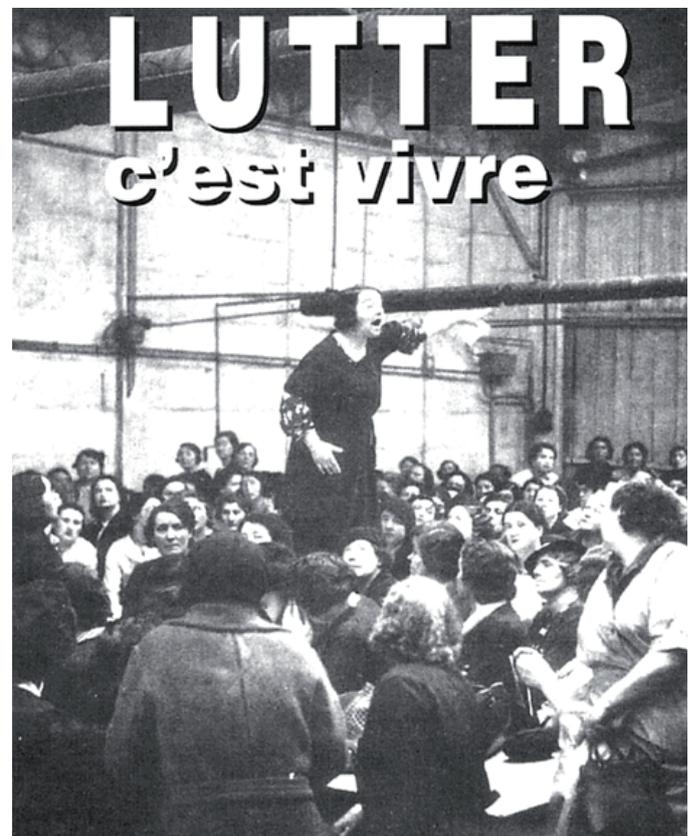
A travers la promotion, l'attribution des réductions d'ancienneté d'échelon...

Les demandes de mutation, de détachement

Ces demandes, véritables enjeux sociaux et familiaux qui ont une influence sur nos vies personnelles et professionnelles, sont présentées à la CCP, qui rend un avis suivi ou non par l'administration.

Les sanctions disciplinaires

La CCP est obligatoirement consultée sur les demandes de sanction que sont l'exclusion temporaire et le licenciement. Elle peut aussi se réunir à la demande d'un agent pour des sanctions moins graves telles que le blâme ou l'avertissement.



Les formations, congés et autorisations d'absence

La Commission Consultative Paritaire est également appelée à se prononcer sur les refus de congés, à la demande des agents s'il s'agit de congés pour convenance personnelle (dites « disponibilités »), de congés pour formation, de congés pour création d'entreprise, de congés pour formation syndicale... La CCP est également le lieu de recours pour tous refus d'autorisation d'absence pour une préparation de concours ou une formation.

Quels sont les engagements des candidat-es de SUD Culture ?

SUD Culture Solidaires occupe actuellement deux sièges à la CCP scientifique et technique, et nos élu-es n'ont eu de cesse de défendre les intérêts de toutes celles et ceux qui en ont eu besoin.

Grâce à des principes, à des valeurs solides, et à beaucoup d'énergie et de travail déployés, ces élu-es, ont réussi à imposer leurs critères **en matière de promotion (basés entre autres sur l'ancienneté et l'âge) et ont soutenu des dizaines de demandes individuelles.**



La réalité de ces années de mandat pour les élus-es SUD Culture Solidaires en CCP, c'est avant tout des rencontres et des contacts avec les agents, et du travail en amont sur tous les dossiers, mais aussi beaucoup de satisfaction d'avoir pu venir en aide aux collègues en difficulté !

Nos candidat-es sont donc conscient-es de l'engagement, de l'énergie et de la disponibilité nécessaires pour représenter au mieux leurs collègues, tout en continuant à exercer leur fonction au sein de l'Inrap afin de rester au plus près des réalités que nous partageons tou-tes sur le lieu de travail.

SUD Culture Solidaires ne laissera pas la CCP fonctionner à minima, nous nous saisisons de toutes les occasions afin de faire progresser les droits des agents.

Dans cette commission, nous continuerons donc d'exiger de l'administration une véritable transparence dans la gestion et l'évolution de nos carrières.

Les élu-es SUD Culture Solidaires feront tout pour que cette CCP, avec des représentant-es offensifs/ves s'appuyant sur une mobilisation la plus large possible, devienne un outil plus performant pour améliorer la défense de toutes et tous.

Confirmer et amplifier les mandats confiés à Sud Culture Solidaires à la CCP, c'est entre autres :

- Accepter systématiquement les mutations pour rapprochement familial ;
- Poursuivre la lutte pour le maintien de nos emplois ;
- Exiger le reclassement automatique sur des postes adaptés des agents ayant des problèmes de santé ;
- Défendre tous les agents, *sans clientélisme syndical, sans compromission ni cogestion avec la Direction* en recherchant les critères les plus objectifs, quand il s'agit de devoir faire un choix ;

- Être le plus disponible possible auprès de tout agent qui demande un conseil, une aide dans la constitution/argumentation/compréhension d'un dossier concernant sa carrière ;

- Être transparent par une diffusion de l'information vers les personnels concernés.

Pour résumer, défendre toutes et tous, selon des critères les plus impartiaux possible, CDI comme CDD, quand le besoin se fait sentir.

Nos candidat-es s'engagent aussi à intervenir et à agir plus largement en faveur des intérêts de tou-tes en écho à la réalité sociale et interprofessionnelle à laquelle ils et elles sont aujourd'hui confronté-es et pour laquelle ils et elles sont en droit d'obtenir des améliorations.

Pourquoi voter à la CCP ?

Parce que c'est déjà résister au climat politique actuel qui voudrait que les garanties collectives entourant les carrières et les emplois des salarié-es, tant du public que du privé, disparaissent.

La modernité, ce n'est plus la recherche d'un modèle qui permet à chacun-e de vivre dignement de son travail, ou de trouver un mode de partage des richesses produites qui soit équitable.

Non, la modernité dans le monde du travail, telle qu'on nous la vend, c'est laisser l'individu seul face à son patron, sa hiérarchie, sa Direction...

Parce que c'est aussi le lieu pour dénoncer le choix du moins disant financier induit par le système concurrentiel, qui entraîne toujours plus de dérives et de souffrance au travail (davantage de contraintes, toujours plus de mobilité, toujours moins d'écoute à l'égard des personnels...).

En conséquence, le nombre de personnes en souffrance, et son corollaire, les procédures disciplinaires augmentent, de même que les besoins de formation ou de reclassement. On a constaté ces dernières années à la CCP la multiplication des

procédures de licenciement pour « insuffisances professionnelles », comme pour « inaptitude physique ».

SUD Culture fera tout pour que les aspirations et les besoins des agents en souffrance soient pris en compte par la Direction avant qu'il ne soit trop tard.

Voter pour les candidat-es SUD Culture Solidaires, c'est refuser que la hiérarchisation prenne le pas sur le travail d'équipe et la solidarité nécessaires à notre discipline. Cette machine infernale, nous la combattons pour renouer avec le projet d'un véritable service public de l'archéologie.

Parce que voter, c'est défendre des acquis collectifs et agir sur sa carrière en choisissant ses représentant-es dans une commission primordiale pour tout ce qui touche à notre carrière. C'est ne pas laisser la Direction seul maître de notre destin professionnel.

Élire les candidat-es SUD Culture Solidaires, c'est se reconnaître dans les revendications dont ils et elles sont porteuses en leur confiant le mandat de défendre au mieux les intérêts de toutes et tous.

La CCP est un des piliers sur lequel repose la gestion collective des carrières et des personnes, c'est pourquoi il faut défendre cette instance qui nous permet d'être plus efficaces ensemble face à notre employeur. Elle permet surtout de ne pas laisser un agent seul face à sa hiérarchie pour régler ses litiges ou son déroulement de carrière.



Liste des candidat-es à la CCP de l'Inrap Pour Sud Culture Solidaires :

Catégorie 1-2 :

Philippe CALMETTES (GSO, titulaire)
Maxime AUBIER (CIF, suppléant)
Marion VIAROUGE (GSO, titulaire)
Aude VALERIEN (RAA, suppléante)

Catégorie 3 :

Thomas BOUQUIN (RAA, titulaire)
Christine FOUILLOUD (GSO, suppléante)
Halina WALICKA (GSO, titulaire)
Bertrand HOUDUSSE (GO, suppléant)
Fabien LANGRY-FRANÇOIS (GEN, titulaire)
Pierre MARTY (GSO, suppléant)

Catégorie 4-5:

Aline BRIAND (MED, titulaire)
Jean-Philippe BAGUENIER (CIF, suppléant)
Patrice PERNOT (GEN, titulaire)
Martin PITHON (GO, suppléant)

**Nous ne sommes fort-es
que lorsque nous sommes
nombreux/ses et solidaires !**



SUD-Culture-Solidaires

61 rue de Richelieu - 75002 PARIS

Tél.: 01.40.15.82.68 - Fax: 01.40.15.85.99 - Courriel : sud@culture.fr